

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 59 (1876)

Artikel: Essai de Géographie médicale de la Suisse

Autor: Lombard, H.C.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-90009>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IV.

Essai de Géographie médicale de la Suisse

par

Mr. le Dr. **H. C. Lombard.**

Messieurs,

Je viens vous présenter quelques observations relatives à la géographie médicale de la Suisse et à l'essai que j'ai tenté de tracer une carte sanitaire relative à la fréquence de quelques maladies, comme la fièvre intermittente, la phthisie pulmonaire, le crétinisme et le choléra épidémique. Vous excuserez l'imperfection de ce travail en ayant égard au petit nombre de documents que j'ai pu réunir sur ce sujet.

Nous ne possédons malheureusement pas encore de travaux relatifs à l'ensemble de la Suisse puisque c'est de cette année même que commencent les publications du Bureau de Statistique sur les documents mortuaires de plusieurs villes suisses. Beaucoup d'autres pays sont plus favorisés que nous à cet égard, puisque l'Angleterre a publié en 1875 son trente cinquième rapport annuel et que les états Scandinaves, les Pays-Bas et la Belgique sont entrés dès longtemps dans cette voie où les suivent les empires Allemands et Austro-hongrois ainsi que l'Italie et la France.

Avant d'étudier notre carte sanitaire disons quel-

ques mots des infirmités que l'on a signalé dans le dernier recensement.

1°. *Les aveugles*: L'on compte en moyenne soixante seize aveugles sur cent mille habitants; soit approximativement, huit sur dix mille. Cette proportion est plus forte en France (84), en Suède (81), en Belgique (100) et en Norvège (184). Mais il y a plus d'aveugles en Suisse qu'en Bavière (52), qu'en Prusse (58) et qu'en Belgique (66). Ensorte qu'à cet égard notre pays comparé à d'autres nations occupe une position intermédiaire.

Les cantons où l'on compte le plus grand nombre d'aveugles sont: les Grisons (130); Appenzell les Rhôdes intérieures (109); le Tessin (102); Schaffhouse (98); et Fribourg (92). Il est probable que cette forte proportion provient de l'ophthalmie purulente des nouveau-nés; du moins cette cause de cécité m'a été signalée pour le canton des Grisons qui compte le plus grand nombre d'aveugles.

A l'autre extrémité de l'échelle, sont les cantons où les aveugles sont très rares: à Glaris (42), à Genève (44), à Schwytz (46) et dans le Haut Unterwald (55).

2°. *Les aliénés*. L'on a malheureusement réuni dans le dernier recensement les aliénés avec les idiots et les crétins, ensorte qu'on ne pourra pas constater les changements survenus postérieurement dans les différentes catégories. Il n'en a pas été de même en France où dans le recensement de 1866, l'on a distingué les aliénés, les crétins et les idiots. Les premiers étaient au nombre de 133 sur 100,000 habitants et les seconds, c'est à dire les idiots et les crétins, formaient les 105 cent millièmes: en tout 238.

En Suisse ces trois catégories ont été au nombre de 298 cent millièmes soit environ trois sur mille habitants; proportion supérieure à celle de la France (238),

de l'Ecosse (185), du Hanovre (170) et de la Bavière (110); mais inférieure à celle du Wurtemberg (312) et de la Norvège (340).

Les cantons qui comptent le plus grand nombre d'aliénés sont: Berne (399); Zurich (396); Soleure (356); et Thurgovie (319). Et ceux où ils sont rares sont: Zug (109); Glaris (148); Neuchâtel (156); Genève (161) et Uri (161).

Quelles sont les causes qui développent ainsi la folie dans les cantons où elle est très répandue? C'est ce qu'il est difficile de décider. En ce qui regarde le canton de Berne, le crétinisme joue sans doute un rôle important et cependant, comme nous le verrons, il n'y avait que 216 crétins sur 2804 idiots et aliénés dans le dernier recensement. Est-ce l'alcoolisme qui contribue à cette grande fréquence? Sans doute, mais alors pourquoi Genève où cette funeste habitude tend à se généraliser, est-il l'un des cantons où le nombre des aliénés est très peu considérable, 161 au lieu des 399 du canton de Berne?

Les cantons où la proportion est la plus faible sont: Zug (109); Glaris (148); Neuchâtel (156); Genève et Uri (161).

3°. Les *Sourds-muets*. L'on en compte 245 sur cent mille ou environ deux et demi par mille habitants. Cette proportion est presque cinq fois plus forte qu'en France où l'on n'a trouvé en 1866 que 58 sourds-muets sur cent mille habitants et supérieure à celle de tous les autres pays sur lesquels l'on possède des documents exacts. Les deux qui se rapprochent le plus de la Suisse, et encore de très loin, sont l'Islande avec 106 et le Wurtemberg avec 102. Ceux qui s'en éloignent sont: la Belgique (46); le Schleswig-Holstein (55); la Bavière (58) et la Saxe (60).

Si nous comparons entr'eux les différents cantons, nous voyons que ceux où la surdi-mutité est la plus répandue, sont: 1°. le Valais qui en a plus du double de la moyenne, 492 au lieu de 245; Lucerne avec 436; Argovie avec 434; Berne avec 416 et Fribourg 402.

Tandis que ceux où cette infirmité est la plus rare, sont: Genève avec 27; Glaris avec 43; Bâle-campagne avec 53; Appenzell, Rhôdes intérieures, avec 84 et Schwytz avec 90.

Après ces quelques observations sur la fréquence des principales infirmités en Suisse, passons en revue quelques-unes des maladies que l'on y rencontre habituellement ou occasionnellement. Mais avant d'entrer dans les détails, nous devons commencer par quelques observations sur les sources où nous avons puisé pour construire notre carte sanitaire et apprécier la fréquence des diverses maladies.

En premier lieu la malaria; comme il n'existe aucun document sur ce sujet, j'ai adressé à mes collègues des différents cantons la demande de me faire connaître les localités où régnaient les fièvres intermittentes, en les priant de désigner par un les endroits où il y avait peu de fièvres; par deux celles où il y en avait un certain nombre et par trois celles où l'on en observait beaucoup. J'ai reçu un très grand nombre de réponses qui m'ont été très précieuses. Mais afin de les compléter j'ai encore adressé la même demande à ceux qui lisent le *Correspondenzblatt* pour la Suisse allemande et aux lecteurs du *Bulletin* de la Société médicale de la Suisse romande qui m'aideront je l'espère à perfectionner mon travail.

En second lieu: j'ai recherché dans les rapports d'hôpitaux et dans les statistiques mortuaires, les documents qui pouvaient faire connaître la fréquence ou la

rareté de certaines maladies et en particulier des principales épidémies qui se sont montrées en Suisse.

Les rapports des hôpitaux de Lausanne, Neuchâtel, Genève, Berne, Zurich et Bâle m'ont aidé dans ces recherches qui ont été poursuivies dans les statistiques mortuaires de Genève, Berne, Zurich, Bâle et Glaris. Mais même avec toutes ces informations n'ai-je pu réunir qu'un bien petit nombre de faits que je considère comme suffisants pour établir avec précision la géographie médicale de notre pays, quoiqu'ils soient déjà assez nombreux pour poser les bases d'un travail plus complet lorsque de nouvelles informations auront été recueillies par le Bureau Fédéral de Statistique, ainsi que par les administrations sanitaires des différents cantons. Cela dit, entrons en matière.

1°. De la malaria.

La Suisse peut être considérée comme l'un des pays de l'Europe où la malaria est à son minimum. Il n'existe en effet que deux régions palustres bien prononcées : la vallée du Rhône et certaines portions du Tessin.

Les fréquentes inondations qui ont lieu dans le Valais sur le cours du Rhône laissent après elles des flaques marécageuses dont l'évaporation est favorisée par la haute température de cette longue vallée; d'où résulte le développement de fièvres intermittentes assez nombreuses dans deux régions très distinctes. La première comprend outre les villages situés au-dessus de Sion jusqu'à Sierre ceux qui sont au-dessous entre Sion et Martigny. La capitale en est presque complètement à l'abri, mais on trouve des foyers palustres sur les deux rives en amont et en aval de Sion. La seconde région où l'on observe la malaria s'étend depuis Martigny jusqu'à l'entrée du Rhône dans le lac. Ces terrains sont

souvent inondés malgré les nombreux travaux exécutés jusqu'à ce jour; et quoique le canal Stockalper ait diminué l'influence palustre, elle se montre encore dans tous les villages riverains du Rhône depuis Monthey jusqu'au Bouveret. Sur la rive droite les fièvres qui régnaient constamment à Villeneuve, Roche, Aigle et St. Triphon ont beaucoup diminué, tellement que le docteur qui pratique à Villeneuve est resté trois années sans en rencontrer. Il en est de même des cas très exceptionnels que l'on rencontre dans les hautes vallées situées sur les deux côtés du Rhône.

Les bords du lac de Genève ne sont presque pas atteints par l'influence palustre, aussi n'y rencontre-t-on que rarement et en très petit nombre des fièvres intermittentes. Il en est de même des lacs de Neuchâtel, de Bienne et de Morat où, malgré la présence de tourbières et de terrains merécageux à leurs deux extrémités, les fièvres palustres sont excessivement rares.

L'on en rencontre cependant quelques cas au Landeron. Quant au Val de Ruz qui par son altitude aurait semblé devoir être préservé de cette influence fébrigène, il y en avait autrefois un assez grand nombre. Je n'ai pas pu m'assurer si l'abaissement du lac de Bienne par les travaux de correction des eaux du Jura n'avait pas amené le développement momentané de la malaria.

Le canton de Fribourg et sa capitale sont presque complètement à l'abri de cette influence. Il en est de même du canton de Berne où le cours sinueux de l'Aar dans le Seeland semblerait devoir favoriser la malaria. L'on ne rencontre qu'un très petit nombre de fièvres intermittentes dans la capitale et ces cas sont tous importés, surtout de l'Oberland, mais en somme l'on peut affirmer que les fièvres d'accès sont excessivement rares dans le canton.

L'Argovie, Bâle et Zurich sont également préservés, sauf dans quelques localités où l'on en observe des cas isolés. Il n'en n'est pas de même des bords du lac des quatre cantons où les environs d'Alpnach sont l'un des points atteints par les fièvres; Einsiedlen, Fluelen et Altorf y sont également sujets quoiqu'à un faible degré.

St. Gall et les Grisons étaient autrefois sujets à la malaria sur le cour du Rhin, dans les environs de Trins et de Zizers, mais des travaux d'endiguement ont fait cesser cette influence palustre. Les hautes vallées de Davos, de l'Engadine et le Poschiavo ne connaissent pas la malaria; sauf sur quelques régions plus basses et plus méridionales comme par exemple Mesocco sur la route du Bernardin.

Le Tessin est, après le Valais, la région la plus visitée par la malaria; on la rencontre dans les districts de Mendrisio, de Lugano et de Bellinzone, de Locarno et de Blenio; c'est à dire à peu près dans toutes les portions du Tessin, mais les localités très palustres sont en petit nombre et, comme partout ailleurs, elles tendent à diminuer d'année en année.

En résumé l'on vient de voir qu'à l'exception de quelques portions du Valais et du Tessin, la malaria est fort rare en Suisse.

2°. La phthisie pulmonaire.

L'enquête poursuivie par la commission nommée il y a treize ans a fait connaître la répartition de la phthisie dans les différentes portions de la Suisse. Le Dr. Emile Muller de Winterthour a publié les résultats de cette enquête dont voici les principales conclusions.

La moyenne des décès phthisiques en Suisse est de 76 sur 1000; proportion très inférieure à celle que l'on rencontre en d'autres pays; comme par exemple la

Belgique, où elle a constitué à deux époques différentes les 198 et les 176^{mes} des décès: l'Angleterre où elle forme les 124^{mes}, la Bavière et l'Ecosse où la proportion est de 121 à 122^{mes} et l'Irlande où elle constitue les 115^{mes} des décès.

Les documents relatifs au différents cantons sont malheureusement très insuffisants pour établir une moyenne bien exacte. D'après les faits consignés dans le rapport de la commission les phthisiques formeraient dans le canton de Zurich les 104^{mes} des décès; de Bâle les 105 au 117^{mes}; de Genève les 101^{mes}; de Neuchâtel les 104^{mes}; tandis que celui de Fribourg n'en compterait que les 37^{mes}; du Valais les 49^{mes} et de Thurgovie les 50^{mes}. Le canton de Zug descendrait même jusqu'aux 17^{mes}; mais ces différents résultats ne peuvent être considérés comme définitifs.

Il en est sans doute de même des chiffres léthifères de quelques villes qui demanderaient à être vérifiés par des observations s'étendant à un plus grand nombre d'années que les cinq sur lesquelles s'est appuyée la commission de la phthisie. Voici quelques-uns de ces documents. Aubonne compterait 173 phthisiques sur mille décès. Bâle de 142 à 148; Berthoud 131; Neuchâtel 123; Coire 118; Estavayer 117; les Verrières 117; Morges 117; Schwytz 112; Genève 111; Berne 110; Zurich 83; Fribourg 83; Monthey (Valais) 83; Liestal 78; Bienne 70; Mendrisio 70; Trogen 65; Nyon 65; Champéry 40; Gessenay 39; Grindelwald 35; Gsteig Lauenen 13. Comme on le voit il y a de très grandes différences, non seulement d'un canton à l'autre, mais encore d'une ville à une autre souvent très voisine et qui semble devoir être dans des conditions de climat et d'ethnologie assez semblables. C'est en particulier le cas d'Aubonne comparée à Morges ou Nyon, de Neuchâtel et Bienne.

Mais, il est deux résultats de l'enquête faite par la commission qui peuvent être considérés comme acquis; c'est, d'un côté, l'influence favorable de la vie agricole et défavorable de la vie industrielle. En second lieu: le pouvoir préservatif de l'altitude, en ce qui regarde la phthisie. Malheureusement ces deux influences agissent simultanément, ensorte qu'on ne sait à laquelle doit être attribuée la fréquence ou la rareté de la phthisie. De là les oscillations que l'on observe dans le tableau définitif du nombre des décès phthisiques à différentes altitudes tel qu'il résulte des travaux de la Commission.

L'on compte que dès 200 à 500 mètres les phthisiques formaient les 86^{mes} des décès; de 500 à 700^m les 73^{mes}; de 700 à 900^m les 39^{mes}; de 900 à 1100^m les 50^{mes}; de 1100 à 1300^m les 82^{mes}; de 1300 à 1500^m les 77^{mes} et 1500 à 1800^m les 40^{mes}.

Il serait difficile de tirer aucune conclusion de ces chiffres, si l'on ne se rappelait que les populations agricoles occupent aussi bien les régions basses, que les moyennes et celles qui sont élevées; tandis que les populations industrielles, en dehors des montagnes de Neuchâtel, occupent presque toujours les régions basses ou moyennes et jamais les grandes altitudes. Genève, Zurich, Bâle, Appenzell et St. Gall ont des populations industrielles dans les portions les moins élevées de la Suisse; tandis qu'on en trouve au-de là de mille ou de onze cents mètres, comme c'est le cas de St. Croix (1108), de la Chaux du Milieu (1077), de la Sagne (1038) et de la Chaux de fonds (1034); ou très voisines de mille mètres, comme les Ponts des Martels (995) ou le Locle (921). Dès lors, il est difficile de conclure de ces documents à l'influence préservative des altitudes, quant à la phthisie. Néanmoins l'on peut affirmer comme je l'ai fait précé-

demment dans mon ouvrage sur le Climat des Montagnes ¹⁾ qu'il existe une zone phthisique au-dessus et au-dessous de laquelle l'on n'en rencontre qu'un petit nombre, tandis que de 700 à 1300^m ils sont plus nombreux. Mais, au-delà de cette limite, leur nombre diminue, surtout dans les populations agricoles des hautes vallées; ensorte qu'on peut considérer la phthisie comme disparaissant presque complètement de ces régions élevées. De là résulte cette conséquence qui est devenue un fait d'expérience, c'est qu'il est avantageux pour les phthisiques de séjourner été et hiver dans des localités alpines, comme Davos (1556), St. Moritz (1786), Maria Sils (1805) ou Pontresina (1808).

Au reste, cette immunité phthisique des altitudes n'est pas bornée à la Suisse mais on l'observe en Asie, et dans les deux Amériques où il existe des sanatoria à des hauteurs qui varient de 1500 à 2500 mètres; où les phthisiques cherchent et obtiennent fréquemment la guérison d'une maladie le plus souvent incurable dans les basses régions.

3^o. Le goitre et le crétinisme.

Ces deux endémies se rencontrent en Suisse comme dans tous les pays de montagne où elles se montrent avec une intensité variable dans le temps et dans l'espace. Dans le temps: car c'est un fait d'observation constante que le nombre des goitreux et des crétins tend à diminuer avec les progrès de l'aisance et de la civilisation. Dans l'espace: car s'il est des localités où ces deux endémies atteignent une grande intensité, il en est d'autres souvent très voisines où elles manquent complètement. C'est que si la cause essentielle réside

¹⁾ 3. Edit. 12^o. Genève 1873.

dans l'air dilaté des hauteurs et par conséquent dans la diminution de l'oxygène atmosphérique; les causes secondaires, c'est à dire un air humide, des habitations trop restreintes, une mauvaise alimentation et l'absence des soins de propreté peuvent amener le goître et le crétinisme, là où une meilleure hygiène aurait suffi à prévenir leur développement. Aussi est ce fait bien démontré que, là où existaient autrefois beaucoup de goitreux et de crétins, leur nombre a beaucoup diminué et ils ont même complètement disparu; comme c'a été le cas en Valais, au commencement de ce siècle, après la construction de la route du Simplon.

Malheureusement nous ne pouvons pas comparer la proportion actuelle des crétins avec celle qui sera constatée lors du prochain recensement, parce qu'en 1870 l'on n'a pas distingué les idiots et les crétins des aliénés. Espérons qu'il n'en sera plus ainsi en 1880. En ce qui regarde la distribution géographique du crétinisme en Suisse nous sommes réduits à des documents assez anciens et qui ne sont peut être plus exactes à l'heure qu'il est, puisque nous avons vu que cette infirmité tend à diminuer presque partout. Après cette remarque que je ne pouvais passer sous silence, j'aborde la répartition du crétinisme dans les différents cantons.

A cet égard le Valais occupe le premier rang; on y trouve des crétins dans toute la longue vallée du Rhône, sur l'une comme sur l'autre rive, ainsi que dans la plupart des vallées latérales. Parmi celles-ci il en est cependant, comme celles de Conches et de Loetsch, qui ne comptent point de crétins.

Le canton de Vaud n'est point à l'abri de l'endémie; on la rencontre dans les vallées latérales sur la rive droite du Rhône, dans la Gruyère et surtout dans la vallée de la Broye où il y a un certain nombre de crétins.

Les cantons de Genève, Neuchâtel, Soleure et Bâle sont presque complètement à l'abri de l'endémie. Il en est de même du Jura bernois d'où il résulte que les vallées jurassiennes ne sont pas favorables au développement du crétinisme.

Le canton de Berne compte en tout 216 crétins d'après les recherches du Dr. Fetscherin, fondées sur le recensement de 1870. Le siège principal de l'endémie est Konolfingen, Berthoud, Interlaken et Thoune.

Les cantons primitifs sont atteints à des degrés très différents, le siège principal de l'endémie est la vallée de la Reuss depuis sa source jusqu'à son entrée dans le lac. Le canton de Lucerne compte un certain nombre de crétins dans les villages situés au pied du Mont Pilate et dans les districts de Sursee, Willisau et de l'Entlibuch.

Les cantons de St. Gall et d'Appenzell paraissent être à l'abri de l'endémie. Il n'en n'est pas de même des Grisons et du Tessin; dans les hautes vallées du premier il y a plusieurs localités atteintes par le crétinisme, principalement sur le cours des deux branches du Haut Rhin. Les portions du Tessin où l'on rencontre cette infirmité sont les environs de Bellinzone et de Locarno.

L'Argovie n'en a que dans les districts d'Aarau et de Lenzbourg ainsi qu'au confluent de l'Aar et de la Limmath.

En résumé, il est à espérer comme nous l'avons déjà dit que la triste endémie qui nous occupe diminuera graduellement et finira par disparaître devant les progrès de l'hygiène et en particulier par des soins mieux entendus dans l'éducation des nouveau-nés et de la première enfance.

4°. Inflammations thoraciques.

S'il est un fait bien démontré, c'est sans contredit la fréquence des bronchites, des pneumonies et des

pleurésies dans les pays de montagne. Il n'est donc pas étonnant que les maladies inflammatoires soient très répandues en Suisse et d'autant plus que l'altitude est plus considérable. Il ne peut rester aucun doute à cet égard après l'enquête que j'ai faite auprès des praticiens de notre pays et qui a été publiée dans mon ouvrage sur le Climat des Montagnes. Il est même une forme très aigue et très grave de cette inflammation qui a reçu le nom d'Alpenstich à cause de sa fréquence dans les hautes vallées de notre pays. Cette maladie se montre sous une forme épidémique et se présente avec des caractères de malignité qui entraînent bien souvent la mort.

5°. Les fièvres éruptives.

Elles ne présentent rien de spécial à la Suisse, si ce n'est leur bénignité et leur rareté. La variole avait presque complètement disparu depuis l'introduction de la vaccine jusqu'à ces dernières années où elle s'est montrée dans sa forme la plus grave: l'hémorrhagique qui se termine presque toujours par la mort. L'arrivée des troupes françaises a entraîné de 1870 à 1872 une forte récrudescence de la variole partout où elles ont été internées. Mais cette épidémie accidentelle n'a pas tardé à disparaître.

Les scarlatines et les rougeoles ne présentent rien de spécial à notre pays. La suette miliaire qui a fait souvent de nombreuses victimes en France et en Italie n'a jamais atteint la Suisse.

6°. La méningite cérébro-spinale épidémique.

Cette maladie qui s'est répandue sur tout le nord de l'Europe et même dans les pays voisins de la Suisse n'y a fait son apparition que sur deux extrémités de notre pays. Genève où elle a été observée en 1805 pour

la première fois en Europe, et Bâle où elle s'est montrée 1871 à 1873. Mais à part ces deux villes, la Suisse n'a jamais été envahie par cette maladie qui a surtout sévi dans les casernes françaises, belges, scandinaves et germaniques.

7°. Le choléra épidémique.

Il n'a fait que de courtes et rares apparitions en Suisse et presque uniquement dans les cantons frontières alors qu'il régnait dans les régions voisines. C'est ainsi qu'il atteignit le Tessin alors qu'il faisait de grands ravages en Lombardie en 1836. Les deux districts de Mendrisio et de Lugano comptèrent quelques victimes. Le Valais fut visité par l'épidémie qui remontait à la même source c'est à dire le Milanais, des ouvriers de ce pays ayant traversé le St. Bernhard et apporté la maladie à Martigny et dans les villages environnants. Genève participa une seule fois et très légèrement à l'épidémie qui régnait à Seissel et dans les villages situés en aval sur le cours du Rhône.

Porrentruy fut aussi atteint alors que le département du Doubs comptait beaucoup de cholériques. Il en fut de même pour Bâle à l'égard du Grand Duché de Bade et du Wurtemberg. A la même époque et probablement sous la même influence, Zurich et Arau eurent quelques victimes du choléra. Mais les régions centrales de la Suisse en ont jusqu'à présent été préservées.

8°. L'alcoolisme.

Ce fléau des sociétés modernes s'est aussi répandu dans toutes les parties de notre pays, quoiqu'à des degrés différents. Il est des contrées où il ne forme qu'un à deux millièmes des décès, d'autres où la proportion est de quatre à six millièmes; d'autres enfin où l'on en compte un beaucoup plus grand nombre, comme, par

exemple, les trente cinq millièmes. Espérons que cette marée montante s'arrêtera et qu'au lieu d'en compter les victimes par centaines il n'y aura plus que quelques cas isolés de délirium tremens, d'alcoolisme et d'ivrognerie.

9°. Les scrofules et le rhumatisme.

On les rencontre presque partout dans les plaines comme dans la montagne, dans les hautes comme dans les basses vallées.

Conclusion.

En résumé, nous voyons que la Suisse est singulièrement favorisée, quant à l'absence de malaria; quant à la rareté et au peu de gravité des maladies épidémiques; qu'elle partage le sort de tous les pays de montagnes, pour la fréquence des maladies inflammatoires du poumon et de ses enveloppes; pour les endémies du goître et du crétinisme, que l'une et l'autre ont une tendance marquée à diminuer et à disparaître de localités où elles existaient précédemment; enfin quant aux scrofules et au rhumatisme qui caractérisent partout la pathologie des régions montueuses. Il est vrai que l'alcoolisme tend à augmenter en Suisse comme partout ailleurs, mais il est à espérer que cette plaie sociale trouvera quelque remède ou quelque principe moral ou religieux qui en diminue l'étendue et la gravité.